



**C'est le premier coup de tête du Chef de l'Etat depuis son retour au pays après un long séjour à l'étranger. Le président de la République a signé ce mercredi 25 octobre 2017,**

un arrêté de relevant de ses fonctions, le commissaire Nyallanke Luc Sylvain, précédemment commissaire de sécurité publique du 14e arrondissement de la ville de Yaoundé.

« Le ministre des finances et le délégué général à la sûreté nationale, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application des dispositions du présent arrêté » conclut l'acte du président de la République qui ne précise pas cependant, la nature de l'infraction qu'aurait commise le commissaire Nyallanke Luc Sylvain.

L'on note cependant que c'est la toute première décision publique du Chef de l'Etat depuis son retour au pays après un long séjour à l'étranger. Avant d'être nommé en 2014 à la tête du commissariat du 14e arrondissement de Yaoundé, Nyallanke Luc Sylvain était chef de brigade à la division spéciale de contrôle des services.

Sourc: Camer-Info.Net